Où?

33 rue Normandie Niémen 38100 Echirolles



Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi

Horaires:

de 9h à 17h



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE

Plateforme référentielle de l'Isère pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel

Adresse:

Centre médico-psychologique adulte
33 rue Normandie Niémen
38100 Echirolles

Téléphone:

Tél.: 04 56 58 83 00

Tél: 04 56 58 83 01

www.ch-alpes-isere.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE



Plateforme
référentielle
de l'Isère
pour les auteurs
d'infractions
à caractère sexuel

PFR-AICS De l'Isère



La plateforme référentielle pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel (PFR -AICS) est un dispositif de soins ambulatoires créée dans le cadre du plan de prévention de la récidive (loi 1998).

Elle s'adresse à des patients :

- en injonction de soins pour une infraction à caractère sexuel;
- en obligation de soin en présententiel ou post sententielle pour une infraction à caractère sexuel;

Les infractions sexuelles concernent des faits délictuels ou criminels sur mineurs ou adultes.

Ces faits ont pu être commis sur des personnes physiques avec contact (ex: attouchement sexuel, viol, frotteurisme,...) ou sans contact (ex : cyber pédopornographie, exhibitionnisme, exposition forcée à des actes sexuels, incitation sexuelle d'un enfant, ...).

La PER AICS est une structure de soins transversale ambulatoire intégrée au Centre Médico-Psychologique (CMP) des Oréades.

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

- > Thérapies individuelles
- > Thérapies groupales à médiation
- > Cothérapie ou thérapie bi-focale
- > Suivi psychiatrique

Une équipe pluri-professionnelle

- > Psychologues
- > Infirmiers
- > Médecin psychiatre
- > Cadre de santé

LES MISSIONS

- > Accueillir les patients AICS avec une priorité donnée aux patients en injonctions de soins ;
- > Leur proposer une évaluation pluri-professionnelle : infirmier, psychologue, psychiatre; et construire, à la suite de ce bilan, un projet de soins individualisé adapté à chaque situation;
- > Orienter les patients dans la filière de prise en charge si nécessaire ;
- > Proposer à certains de ces patients des prises en charge spécifiques.





Une structure Une équipe

Maillage santé-Justice-Social

Dans le respect des places et du secret professionnel de chaque professionnel, nous travaillons en partenariat avec les services de justice et du social :

- > Juges d'application des peines
- > les services judiciaires : SAP, SPIP
- les médecins coordonnateurs
- les services sociaux
- > les professionnels libéraux : psychologues et psychiatres
- > Réseaux des PFR-AICS de la région Rhône Alpes Auvergne
- > CRIAVS

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Les consultations avec les professionnels sont sur rendez-vous.

TRANSPORTS EN COMMUN



Bus ligne C7 Arrêt "La rampe"



Tramway ligne A Arrêt "La rampe"



Train Arrêt "Gare Echirolles"

CONTACT TÉLÉPHONIQUE

Secrétariat: 04 56 58 83 00

